



# Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

**7596<sup>e</sup>** séance

Mardi 22 décembre 2015, à 10 h 35

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M <sup>me</sup> Power/M <sup>me</sup> Sison . . . . .	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Angola . . . . .	M. Gimolieca
	Chili . . . . .	M. Barros Melet
	Chine . . . . .	M. Zhao Yong
	Espagne . . . . .	M. González de Linares Palou
	Fédération de Russie . . . . .	M. Safronkov
	France . . . . .	M. Delattre
	Jordanie . . . . .	M <sup>me</sup> Kawar
	Lituanie . . . . .	M <sup>me</sup> Murmokaitė
	Malaisie . . . . .	M. Ibrahim
	Nigéria . . . . .	M <sup>me</sup> Ogwu
	Nouvelle-Zélande . . . . .	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Rycroft
	Tchad . . . . .	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du) . . . . .	M. suárez Moreno

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 35.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire des exposés, à participer à la présente séance : M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme; et M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Ismail Ould Cheikh Ahmed.

**M. Ould Cheikh Ahmed** (*parle en arabe*) : Madame la Présidente, je vous remercie de cette occasion qui m'est offerte de mettre le Conseil de sécurité au fait des derniers événements survenus au Yémen.

Je viens de rentrer des premiers pourparlers directs menés dans le cadre du processus de paix au Yémen, facilité par la Suisse. Même si ces réunions n'ont pas permis de mettre un terme aux combats, comme nous l'espérions tous, elles ont permis au Gouvernement yéménite et à ses adversaires politiques et militaires d'avoir des discussions constructives. Ce dialogue a permis de jeter des bases solides pour une reprise des négociations dans un proche avenir et pour une cessation des hostilités renforcée et renouvelée. Je remercie très sincèrement le Gouvernement suisse d'avoir accueilli ces pourparlers et de son excellent appui.

Ces pourparlers se sont tenus durant une période très sombre pour le Yémen et dans le contexte de conditions de sécurité qui se sont détériorées. Depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.7542), la violence s'est étendue à de nombreuses régions du pays, faisant des centaines de morts et de nombreux blessés parmi les civils. La situation catastrophique du système de soins de santé au Yémen a été exacerbée par la destruction de deux centres médicaux de Médecins Sans Frontières

à Tuez et à Saada. Les attaques transfrontalières dans le nord, menées parfois à l'arme lourde, ont eu des conséquences désastreuses sur la sécurité et la stabilité de la zone frontalière. Les résidents de Tuez continuent de subir les conséquences des lourds combats et souffrir d'un manque grave d'assistance. Les tirs d'artillerie et les frappes aériennes ont continué de toucher les zones résidentielles de la ville. Ces attaques, qui constituent de graves violations du droit international humanitaire et font obstacle à l'acheminement de l'aide humanitaire, ont eu des effets dévastateurs sur la vie et les moyens de subsistance des habitants de la ville.

Ainsi que je l'ai indiqué lors de précédents exposés, le conflit et le vide sécuritaire ont entraîné une dangereuse expansion des groupes extrémistes dans le pays, en particulier dans les zones d'Abian, d'Albaidha et de Chaboua. Al-Qaida dans la péninsule arabique a consolidé sa présence dans la province de Hadramout et son contrôle du port de Moukalla. L'État islamique d'Iraq et du Levant a poursuivi sa campagne d'attaques et d'assassinats de dirigeants politiques et de responsables de la sécurité. Le Gouverneur d'Aden, le général de division Mohammed Jaafar Saad, a été assassiné le 6 décembre, ainsi que six de ses gardes, un jour après ma visite à Aden. À l'époque, j'ai fermement condamné cet acte de terrorisme.

Les pourparlers qui se sont tenus en Suisse ont suivi plusieurs semaines de consultations avec les dirigeants yéménites et les Gouvernements de la région. Je me suis entretenu avec les Ministres des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, du Sultanat d'Oman, des Émirats arabes unis, de l'État du Qatar et de la République islamique d'Iran, ainsi qu'avec le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui ont tous exprimé leur ferme appui au processus de paix. Malgré les graves problèmes de sécurité, j'ai rendu visite au Président Hadi Mansour à Aden, le 5 décembre, pour une dernière consultation avant la tenue des pourparlers. Je me suis également entretenu à plusieurs reprises avec le Vice-Président Khaled Bahah et des représentants du Gouvernement yéménite à Riyad, ainsi qu'avec des représentants des houthistes, du Congrès général du peuple et d'autres parties prenantes au Sultanat d'Oman. Malgré des divergences profondes, nous avons été en mesure de nous entendre sur la structure et le programme des pourparlers dans les jours qui ont précédé la réunion de consultation.

Le 15 décembre, les délégations se sont enfin réunies autour d'une même table à Macolin (Suisse). Les pourparlers avaient pour but de mettre fin à la violence au Yémen et d'établir un cadre clair sur la base de la résolution 2216 (2015), en vue de ramener le pays sur la voie d'une transition pacifique et ordonnée, conformément à l'Initiative du CCG et aux résultats de la Conférence de dialogue national. Les participants ont fait preuve du courage et de la détermination nécessaires pour assurer le succès des négociations. Dans les semaines qui ont précédé les pourparlers, le Gouvernement yéménite, les houthistes, le Congrès général du peuple et d'autres importantes parties prenantes yéménites ont fait part de leur volonté de parvenir à une cessation des hostilités pleine et entière au cours des négociations. Le Président Hadi Mansour a communiqué son appui au cessez-le-feu au Secrétaire général dans une lettre datée du 7 décembre. Les États de la région et la coalition ont également exprimé leur soutien à une cessation des hostilités, qui me semblait fondamentale pour gagner la confiance du peuple yéménite envers le processus de paix.

J'ai annoncé la fin des hostilités dans la matinée du 15 décembre. Le Gouvernement yéménite, les houthistes et le Congrès général du peuple se sont félicités publiquement de mon annonce et se sont engagés à respecter la cessation des hostilités. Afin de réduire au minimum les violations, nous avons mis sur pied un comité de coordination et de désescalade, composé de conseillers militaires des deux délégations et d'experts de l'Organisation des Nations Unies. Le comité s'est mis en rapport avec le commandement militaire au Yémen afin d'éviter de nouveaux affrontements et toute escalade de la violence, avec un certain succès durant les premiers jours.

Hélas, nous n'avons pas été en mesure de préserver la cessation des hostilités pendant toute la durée des pourparlers, bien que nous ayons observé une réduction sensible de la violence dans les tout premiers jours. De nombreuses violations ont été signalées par le comité, le troisième jour. Les violations du cessez-le-feu ont mis en évidence la nécessité d'avoir des accords plus solides et des mécanismes plus robustes pour en garantir le respect. Les participants aux pourparlers ont par la suite décidé que le comité poursuivrait ses travaux dans les mois à venir, immédiatement à la fin de la première série de pourparlers. Nous sommes convenus avec les délégations que le comité serait basé dans la région et bénéficierait de l'appui de l'ONU. À cette fin, j'espère que nous pourrions compter sur le soutien généreux

des États Membres. Il s'agit là d'une issue concrète et pratique des pourparlers organisés en Suisse, et j'espère qu'il permettra de parvenir à un accord de cessez-le-feu plus efficace dans un avenir proche.

Le programme des pourparlers prévoyait l'examen des questions humanitaires, des mesures de confiance et d'un cadre général qui pourrait servir de fondement à un règlement global. Les premiers jours des pourparlers ont également été marqués par un dialogue constructif sur les questions humanitaires. Pour que les débats sur les questions humanitaires soient axés sur les difficultés pratiques liées à l'acheminement de l'aide au Yémen, j'ai invité plusieurs hauts responsables des organismes humanitaires des Nations Unies à se joindre aux pourparlers. Avec leur aide, les participants en Suisse ont décidé de rétablir l'accès humanitaire à Taz, qui avait été en grande partie coupé de l'aide depuis plusieurs mois. Je suis très reconnaissant à mes collègues des organismes humanitaires des Nations Unies qui ont pu rendre cet accord opérationnel immédiatement. Un important convoi des Nations Unies transportant du carburant et des vivres est entré à Taz le 17 décembre, la première livraison importante d'aide depuis près de trois mois. Ainsi que l'indique le communiqué final des pourparlers, les parties se sont engagées à collaborer avec moi et avec l'équipe humanitaire de l'ONU pour faire fond sur l'accord et permettre une augmentation de l'aide dans les semaines à venir.

Plus important encore, les discussions en Suisse ont conduit à une conception commune d'un cadre de négociation pour la conclusion d'un accord global visant à mettre fin au conflit et à reprendre le dialogue politique sans exclusive. Ce cadre est solidement ancré dans la résolution 2216 (2015) et d'autres résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et établit un mécanisme pour le retour à une transition pacifique et ordonnée sur la base de l'Initiative du CCG et des résultats de la Conférence de dialogue national. Les deux parties ont convenu que le cadre servirait de base à la prochaine série de pourparlers. Le cadre prévoit un mécanisme permettant de négocier l'échelonnement et l'interdépendance des éléments clefs de la résolution 2216 (2015), notamment la création de comités de sécurité intérimaires, le retrait des milices et des groupes armés, le rétablissement des institutions de l'État et de son fonctionnement, ainsi que la reprise du dialogue politique sans exclusive, qui sera nécessaire pour parvenir à un accord sur les dernières étapes de la transition politique au Yémen. Ce cadre jette les bases d'un nouveau consensus politique, assorti de mesures de sécurité spécifiques, qui aideront le Yémen

à rétablir la stabilité et à contrer l'expansion des groupes terroristes.

Les pourparlers ont mis en évidence de profondes divergences entre les deux parties sur la voie de la paix et l'élaboration d'un futur accord. La confiance entre elles demeure faible. Je dois admettre que certains jours, je craignais que les deux parties ne parviennent à avancer sur aucune des questions essentielles. Toutefois, l'engagement des délégations, en particulier des Présidents, s'est révélé finalement plus fort que ces divisions. À la fin des négociations, les délégations sont convenues de se retrouver le mois prochain en utilisant un cadre commun, qui les aidera à tracer une voie claire et efficace vers la paix et une transition politique négociée et ouverte à tous.

Les parties méritent d'être félicitées pour les progrès réalisés et pour le courage dont elles ont fait preuve lors des pourparlers en Suisse. Nous savons tous que le chemin de la paix au Yémen sera un processus long et difficile, mais nous savons aussi que nous ne pouvons pas échouer. Les conditions de vie des populations du Yémen se sont dégradées du fait du conflit et des plus terribles formes de violence que le pays aient jamais connues. Le moment est venu de commencer à construire un avenir sûr et stable pour les générations futures. Le défi consiste maintenant à consolider les acquis obtenus et d'en tirer parti. Le processus de paix n'est qu'à ses débuts et pour qu'il puisse se développer et se renforcer, il faut qu'il fasse l'objet de beaucoup d'attention et qu'il bénéficie d'un appui considérable.

Je voudrais remercier le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour de sa forte détermination à rétablir la paix au Yémen. Je remercie aussi la délégation gouvernementale menée par le Premier Ministre par intérim, M. Abdul Malik Al-Mukhlafi, de son ouverture et de l'esprit constructif dont elle fait montre au cours des consultations. Je remercie également M. Aref Al-Zouka et M. Mohammed Abdulsalam et leurs équipes de leur attitude conciliante et courageuse au cours des pourparlers.

J'exprime des remerciements particuliers aux États membres du Conseil pour leur appui sincère, constant et inestimable à nos efforts. Je compte sur l'appui et l'aide continus du Conseil durant la prochaine étape aux fins de l'instauration d'un cessez-le-feu global et durable avant la prochaine série de pourparlers. J'ai aussi besoin de l'approbation, par le Conseil, du cadre général que nous avons proposé aux deux parties, et

j'escompte qu'il aidera le Yémen à mettre fin à la guerre et à construire un avenir plus prospère et plus stable.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ismail Ould Cheikh Ahmed non seulement pour son exposé mais aussi pour tous les inlassables efforts que lui et son équipe sont en train de déployer. Je le remercie aussi pour les risques qu'il prend en se rendant au Yémen afin de s'investir à fond dans la recherche d'une solution politique.

Je donne maintenant la parole à M. Al Hussein.

**M. Al Hussein** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner cette occasion de faire au Conseil le point sur les derniers faits survenus au Yémen.

Je suis encouragé par les récents efforts consentis par les parties au conflit, avec le concours de l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Yémen, pour trouver une solution pacifique. L'intensification du conflit au Yémen a entraîné une augmentation tragique du nombre de victimes civiles et aggravé une situation humanitaire déjà difficile. Elle continue aussi d'assombrir les perspectives de paix.

Les conditions de vie sont devenues intenable pour la grande majorité du peuple yéménite. L'effet combiné de la violence et des entraves artificielles à l'acheminement de l'aide humanitaire s'avère catastrophique. Au moins 21 millions de personnes, soit 80 % de la population, dépendent actuellement de l'aide humanitaire, alors que près de la moitié de la population souffre de malnutrition. En outre, les conclusions Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) font état d'un renforcement des tendances existantes des violations, notamment, entre autres, la violation du droit à la vie, la destruction des infrastructures civiles et les détentions illégales par l'ensemble des parties au conflit. L'intensification de la violence s'accompagne d'une augmentation du nombre de victimes civiles dans tout le pays. Selon des informations collectées par le HCDH au Yémen, plus de 2700 civils ont été tués et plus de 5300 autres ont été blessés depuis le début du conflit. Le Haut-Commissariat a aussi établi l'existence de dizaines de cas présumés de détention illégale, essentiellement par des comités populaires. Malheureusement, ce sont les enfants qui sont les premières victimes du conflit au Yémen. Le nombre d'enfants tués ou blessés ne cesse d'augmenter. Rien que cette année, on dénombre plus

de 600 enfants tués et plus de 900 autres grièvement blessés, soit cinq fois plus qu'en 2014.

En septembre, j'ai présenté un rapport sur la situation des droits de l'homme au Yémen au Conseil des droits de l'homme, à sa treizième session. Le rapport portait sur des allégations crédibles de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, telles que collectées par le Haut-Commissariat. Le rapport présentait aussi au Conseil des droits de l'homme un certain nombre de recommandations, dont la plus importante demande qu'une enquête internationale soit ouverte sur ces allégations, et que les auteurs de tels crimes en répondent.

Le Gouvernement yéménite a déjà fait part de son intention de créer une commission d'enquête nationale, ce dont je me suis félicité. Le Conseil des droits de l'homme a par la suite adopté la résolution 30/18, qui prie le Haut-Commissariat d'apporter une assistance technique à la commission d'enquête nationale et de soumettre au Conseil des droits de l'homme à sa trente-troisième session un rapport sur la situation des droits de l'homme au Yémen. Le recrutement et le déploiement de nouveaux membres du personnel pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la résolution du Conseil des droits de l'homme attendent d'être approuvés par la Cinquième Commission.

J'ai constaté avec une vive préoccupation la poursuite des tirs terrestres et aériens d'artillerie lourde dans des zones densément peuplées de civils et la destruction des infrastructures civiles – en particulier les hôpitaux et les écoles – de la part de toutes les parties, bien qu'il semble que, pour une grande part, ils sont le fait de bombardements aériens menés par les forces de la coalition. Le Haut-Commissariat continuera de vérifier les allégations crédibles de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire au Yémen et n'aura de cesse d'appeler toutes les parties impliquées à la conformité et à s'engager à protéger les civils, ainsi qu'à faire que les responsables des graves violations du droit international répondent de leurs actes. À cet égard, j'encourage vivement le Gouvernement yéménite à ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, ou du moins d'accepter de toute urgence sa juridiction. J'appelle aussi le Conseil de sécurité à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider à restreindre l'emploi de la force par toutes les parties et à exhorter ces dernières à respecter les principes fondamentaux du droit international humanitaire, notamment en enlevant immédiatement tous les obstacles à l'acheminement

de l'aide humanitaire et en coopérant pleinement avec l'équipe d'intervention humanitaire.

Si le Yémen et le monde ne se mobilisaient pas pour relever les défis extraordinaires posés par cette situation, les conséquences pourraient être encore plus catastrophiques. À cet égard, j'appelle de toute urgence le Conseil à accélérer et à intensifier les efforts diplomatiques visant à instaurer un cessez-le-feu et à aider à mettre en place un cadre de négociations pour une paix durable et globale au Yémen. Toute solution militaire qui sort du contexte d'un accord négocié peut certes donner, à court terme, un avantage stratégique immédiat à l'une ou l'autre des parties, mais elle rendra inévitablement, à long terme, le Yémen et ses voisins moins stables et moins sûrs.

En l'absence d'une action décisive, non seulement les souffrances de millions de personnes vulnérables au Yémen aujourd'hui s'aggraveront, mais le pays plongera inévitablement dans un processus irréversible de balkanisation, dont les conséquences échapperont à tout contrôle. Entre autres éventuelles implications d'un État failli au Yémen, il y a la création d'un sanctuaire pour des groupes extrémistes et religieux comme le soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant. Le conflit pourrait ainsi s'étendre au-delà des frontières du Yémen, avec le risque de déstabiliser la région. Enfin, à la lumière de la gravité de la crise, il est impératif que les parties prenantes concernées mettent de côté leurs divergences politiques et idéologiques afin que nous puissions atteindre notre objectif commun : le rétablissement de la sécurité et de la stabilité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Al Hussein de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Kang.

**M<sup>me</sup> Kang** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de cette occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil des derniers faits survenus au Yémen, au nom du Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien.

Les conditions dans lesquelles vivent les populations du Yémen aujourd'hui sont épouvantables. Environ 7,6 millions de personnes ont maintenant besoin d'une aide alimentaire d'urgence pour survivre. Au moins 2 millions de personnes sont sous-alimentées, notamment 320 000 enfants souffrant de malnutrition sévère, soit deux fois plus qu'en mars. Il ne fait aucun doute que la grave détérioration de la situation humanitaire est due au conflit actuel au Yémen.

Depuis la mi-mars, le conflit s'est étendu à 20 des 22 gouvernorats du Yémen, aggravant une situation humanitaire déjà rendue difficile par des années de pauvreté, de mauvaise gouvernance et d'instabilité chronique, et déclenchant une crise généralisée pour ce qui est de la protection des civils. Depuis mars, environ 8 millions de personnes ont été privées d'un accès fiable et sûr à l'eau potable. Au moins 1,8 million d'enfants ont dû abandonner l'école, alors qu'1,6 million d'enfants étaient déjà déscolarisés avant le début de la crise.

Le conflit a de profondes répercussions sur toutes les infrastructures sociales, notamment les marchés et les réseaux routiers. Conjugués aux restrictions à l'importation, ces problèmes asphyxient l'économie et amplifient la vulnérabilité de la population civile, notamment en ce qui concerne sa capacité à se nourrir. Les institutions qui fournissent des services de base au Yémen sont en train de se déliter. Le nord n'a pas de ressources financières, et les autorités compétentes ne peuvent se procurer les ressources dont elles ont besoin ou payer les salaires des médecins, des infirmiers et des enseignants.

Quelque 14 millions de personnes n'ont pas accès à des prestations de santé adéquates, et le système de santé yéménite est sur le point de s'effondrer. Avant le conflit, environ 70 % des soins de santé étaient fournis par le secteur privé, qui ne fonctionne plus du fait de l'effondrement de l'économie, et le secteur public n'est pas en mesure d'absorber cette charge. Les établissements de santé ferment, dont 190 qui fournissaient de services de nutrition, les stocks de médicaments et de matériel diminuent, et les personnels de santé passent des mois sans être payés. Les patients atteints de maladies chroniques, notamment d'insuffisance rénale et de diabète, n'ont plus accès aux traitements de base.

Les frappes aériennes incessantes, les bombardements et la violence continuent de forcer des familles yéménites à quitter leurs foyers. Aujourd'hui, le Yémen compte plus de 2,5 millions de personnes déplacées, soit huit fois plus qu'au début du conflit. Si le nombre de déplacements a diminué dans les gouvernorats du sud, où les gens ont pu rentrer chez eux au cours des derniers mois, il a considérablement augmenté dans les gouvernorats du nord, principalement du fait des frappes aériennes. Le gouvernorat de Tazoua est celui qui accueille le plus grand nombre de déplacés – près de 400 000 personnes –, suivi des gouvernorats d'Amran et de Hajjah, dans le nord. En outre, près

de 170 000 réfugiés et migrants yéménites ont fui vers les pays voisins, souvent au prix d'un dangereux périple en mer.

Le conflit a des répercussions dévastatrices dans le pays et cause une profonde souffrance, car les parties ne se préoccupent ni de la vie humaine ni de la protection des civils et ciblent aveuglément les infrastructures civiles, en violation flagrante du droit international humanitaire. Plus de 2 700 victimes civiles ont été recensées, dont pas moins de 637 enfants. Au moins 70 établissements de santé ont été touchés par des frappes aériennes ou des bombardements. Plus de 170 écoles ont été détruites, et plus de 600 ont été endommagées. Au moins 58 écoles sont occupées par des groupes armés, et elles sont presque toutes situées dans le gouvernorat de Tazoua. Par ailleurs, 238 écoles accueillent des personnes déplacées par la violence. La Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé a confirmé au moins 740 cas de recrutement d'enfants cette année, soit près de cinq fois plus qu'en 2014. Près de 85 % de ces enfants ont été recrutés par des acteurs non étatiques.

Les femmes yéménites sont particulièrement touchées par le conflit, et il est important que nous écoutions ce qu'elles ont à dire et que y nous donnions suite. Plus de 30 % des foyers déplacés dans certaines régions du pays sont dirigés par des femmes, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux 9 % d'avant la crise actuelle. Le nombre d'incidents de violence sexiste signalés depuis mars a augmenté d'environ 70 %. Les femmes subissent par ailleurs de manière disproportionnée l'effondrement de l'économie et des services sociaux, ce qui limite leur accès à de nombreux soins de santé procréative vitaux.

En dépit des difficultés et du danger, les organisations humanitaires présentes sur le terrain fournissent une aide vitale. Quatre millions de personnes ont eu accès à une aide d'urgence en matière de distribution d'eau et d'assainissement grâce au camionnage d'eau et à la fourniture de carburant. Depuis avril, le nombre de rations alimentaires distribuées chaque mois ne cesse d'augmenter, et 1,9 million de personnes en ont bénéficié en novembre. Il est prévu que 3 millions de personnes bénéficient de cette aide en décembre, et, d'ici février, tous les mois, 5 millions de personnes devraient bénéficier d'une aide alimentaire dans le pays. Plus de 250 tonnes de fournitures médicales permettant de sauver des vies ont été distribuées à des établissements de santé, ce qui a permis de venir en aide

à plus de 7 millions de Yéménites. Les organisations non gouvernementales internationales et nationales jouent un rôle important dans la mobilisation, la gestion des établissements de santé et l'appui à ces structures, la fourniture de soins psychosociaux, le traitement des enfants souffrant de malnutrition et la mise en œuvre de projets essentiels en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement.

L'annonce de la cessation des hostilités par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et l'accord signé par les parties yéménites ont permis, depuis le 15 décembre, aux acteurs humanitaires de se rendre dans des régions jusque-là inaccessibles, en particulier pour évaluer les besoins et assurer le suivi des projets de manière indépendante, ces deux activités étant extrêmement difficiles à mener du fait de l'absence de garanties de sécurité et de la poursuite des hostilités. Si les organismes des Nations Unies et les partenaires ont pu poursuivre une partie de leurs activités, notamment dans le gouvernorat de Taez, les livraisons sont rendues difficiles par la poursuite des hostilités, les refus d'autorisation de circulation pour les convois, mais aussi les retards liés au rétablissement de lourdes procédures de notification des déplacements imposées à la coalition.

Nous remercions sincèrement l'Envoyé spécial de ses efforts inlassables. Je me félicite de l'accord signé en Suisse en vue de faciliter l'accès humanitaire à tous les gouvernorats touchés au Yémen, en particulier celui de Taez. J'appelle toutes les parties à adopter des mesures concrètes aux fins de la mise en œuvre de cet accord. Plus de 200 000 civils sont privés d'aide à Taez. Trois mois de siège virtuel ont abouti à l'interruption d'une grande partie des services de base fournis par la ville. Plus de 50 % de son réseau de distribution d'eau ont été détruits par les combats. Les établissements de santé qui sont toujours ouverts opèrent à capacité réduite et sont submergés par l'arrivée de blessés de guerre, qui sont souvent traités au détriment des personnes atteintes de maladies chroniques. À ce jour, de faibles quantités de fournitures ont pu être acheminées dans les zones de la ville touchées par le siège. Du blé, des légumineuses, de l'huile et du sucre ont été acheminés vers les entrepôts des partenaires du Programme alimentaire mondial dans les districts d'Al-Mudhaffar, Al-Qahirah, Al-Salh et Al-Taiziah. La distribution de ces articles n'a pas encore eu lieu.

Nous continuons de surveiller les importations commerciales vers le Yémen, et je suis soulagée

d'affirmer que la situation s'est quelque peu améliorée à cet égard. Les importations de vivres sont revenues au niveau d'avant la crise. Même si elles sont moitié moindres qu'avant la crise, les importations de carburant ont été multipliées par quatre depuis octobre. Les prix restent élevés en dépit de ces progrès, en partie du fait du mauvais état du réseau routier du pays. Il est crucial de maintenir la hausse des importations de tous les produits de base essentiels. Le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies doit être opérationnel mi-janvier, une fois que toutes les contributions auront été reçues, ce qui permettra de maintenir un flux régulier d'articles commerciaux, en particulier ceux qui sont essentiels à la survie et au bien-être du peuple yéménite.

Je rappelle aux parties qu'elles ont l'obligation, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les civils des hostilités; de sauvegarder les infrastructures civiles, notamment les écoles et les hôpitaux; et de faciliter la circulation des travailleurs et des fournitures humanitaires dans toutes les régions du pays. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires continueront de renforcer l'assistance pour sauver des vies. Cependant, seul un règlement politique permettra de mettre fin aux immenses souffrances de plus de 20 millions d'hommes, de femmes et d'enfants yéménites.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Kang de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

**M. Rycroft** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente d'avoir pris l'initiative d'organiser cet important débat public. Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed; le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein; et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang.

Comme l'ont malheureusement montré tous les exposés, la situation du peuple yéménite est alarmante. Les Yéménites traversent l'une des pires crises humanitaires au monde. Nous venons d'entendre les statistiques. À l'échelle de cette salle, si les membres du Conseil de sécurité représentaient un échantillon de 15 Yéménites, 12 d'entre nous auraient besoin d'une aide humanitaire et quatre auraient besoin d'une aide alimentaire d'urgence simplement pour survivre.

Dans ce contexte épouvantable, il y a cependant quelques lueurs d'espoir. Nous nous félicitons des progrès réalisés lors des pourparlers tenus sous l'égide des Nations Unies la semaine dernière et du fait que les délégations aient parfois adopté une approche constructive. Je suis certain que tous ici se joindront à moi pour féliciter l'Envoyé spécial de ses efforts pour amener les parties à la table des négociations. Ismail dit avoir besoin de notre appui. Je peux dire qu'il a celui du Royaume-Uni. J'espère que le Conseil tout entier lui accordera le sien et favorisera de nouveaux progrès au cours des pourparlers.

C'est désormais à toutes les parties qu'il incombe de faire fond sur les progrès réalisés en donnant suite aux accords et en mettant en œuvre de nouvelles mesures de confiance. Cela jettera les fondations d'une paix durable. Les pourparlers facilités par les Nations Unies restent le meilleur moyen de régler la crise actuelle de manière inclusive. J'accueille favorablement l'accord obtenu par les délégations pour assurer une plus grande participation des femmes dans le prochain cycle de pourparlers. Les femmes sont énormément touchées par ce conflit, et nous devons donc écouter ce qu'elles ont à dire.

Selon moi, trois étapes doivent à présent être franchies : mettre en place un cessez-le-feu, soulager la situation humanitaire, et appliquer la résolution 2216 (2015). Premièrement, il doit s'agir d'un cessez-le-feu constructif et durable, respecté par toutes les parties. Nous nous félicitons de l'accord obtenu en Suisse pour proroger le cessez-le-feu jusqu'au 28 décembre et accordons notre plein appui aux travaux du Comité de coordination et de désescalade. Mais trop d'infractions ont été commises cette dernière semaine, et il doit être prolongé au-delà du 28 décembre. En l'absence de cessez-le-feu, tous les autres efforts pour améliorer la situation au Yémen, qu'ils portent sur les droits de l'homme, sur la situation humanitaire ou sur le contexte politique, seront tous compromis. J'appelle donc toutes les parties à respecter le cessez-le-feu et à honorer leurs obligations au titre du droit international humanitaire.

Deuxièmement, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soulager la désastreuse situation humanitaire et apporter notre aide aux 21 millions de Yéménites qui en ont besoin. L'accord obtenu pour permettre l'accès humanitaire à Tazé a marqué une étape cruciale à cet égard. Plus de 100 camions du Programme alimentaire mondial sont arrivés jusqu'à cette ville

la semaine dernière, et des fournitures médicales y parviennent également. Toutes les parties doivent faire de leur mieux pour garantir un accès rapide et sûr à l'aide humanitaire et éliminer les obstacles bureaucratiques. Intensifier les importations commerciales, améliorer les capacités portuaires et permettre aux négociants d'avoir un meilleur accès au crédit seraient des facteurs vitaux si nous voulons que les marchés ouvrent de nouveau.

Nous avons tous un rôle à jouer. Je suis fier que, au fil de l'année écoulée, le Royaume-Uni ait doublé son assistance pour la porter à environ 110 millions de dollars mais, globalement, l'intervention humanitaire internationale n'est toujours pas suffisamment financée. En outre, nous devrions tous être préoccupés par les détentions arbitraires qui se poursuivent, de même que les disparitions forcées de membres du personnel d'organisations non gouvernementales, de militants, de manifestants et de journalistes. Ces mesures répressives appliquées par les Houthis ne se limitent pas à étriquer l'espace démocratique, elles empêchent également les Yéménites de jouir des droits fondamentaux qui sont ceux de tout être humain. Le Royaume-Uni a appelé à libérer toutes les personnes détenues illégalement, notamment le Ministre de la défense yéménite, Mahmoud Al-Subaihi, et à respecter les droits de l'homme de tous les Yéménites.

Troisièmement, il faut faire fond sur les pourparlers qui ont eu lieu en Suisse la semaine dernière pour mettre en place le cadre d'application de la résolution 2216 (2015). Cela signifie que les Houthis doivent rendre leurs armes, se retirer des villes et centres urbains, et reconnaître la légitimité du Gouvernement yéménite. Cela signifie également que l'ancien Président Ali Abdullah Saleh doit mettre fin à ses actions déstabilisatrices, qui continuent de compromettre la paix, la sécurité et la stabilité du Yémen.

D'autres secteurs sont indispensables à la poursuite des progrès. Redynamiser le Fonds d'aide sociale, protéger les institutions publiques, mettre fin au recrutement et à l'emploi d'enfants, et prendre des mesures contre l'utilisation de mines antipersonnel sont autant d'éléments indispensables à la recherche d'une paix durable au Yémen. Par ailleurs, comme l'Envoyé spécial nous l'a rappelé, il existe un risque qu'Al-Qaida dans la péninsule arabique et Daech au Yémen profitent de la situation actuelle pour consolider leurs positions. La prise de certaines villes du sud du pays par Al-Qaida dans la péninsule arabique, au début du mois, et les attaques multiples et coordonnées exécutées par Daech

au Yémen dans tout le pays doivent nous alarmer. Lutter contre cette menace terroriste doit rester l'une des priorités principales du Conseil et de l'ensemble de la communauté internationale.

Pour terminer, je voudrais rappeler qu'une solution de long terme doit être trouvée par le dialogue et les négociations. Nous devons encourager toutes les parties à donner suite aux accords conclus en Suisse et à faire fond sur ces bases solides à la reprise des pourparlers en janvier 2016. De nombreux sujets devront être abordés en 2016 pour veiller à l'application intégrale de la résolution 2216 (2015) et faire en sorte que les Yéménites ordinaires puissent, à terme, retrouver une vie normale et sûre.

**M. Cherif** (Tchad) : Je remercie M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, le Prince Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, de leurs exposés.

Le Tchad suit avec beaucoup d'inquiétude la poursuite des hostilités et la dégradation persistante de la situation sécuritaire et humanitaire au Yémen. Les populations civiles – dont des femmes et des enfants –, affectées à 80 % par cette guerre, continuent de payer un très lourd tribut. Le bilan humain est accablant, comme nous venons de le suivre : plus de 6 000 morts et plus de 27 000 blessés, près de 2,5 millions de déplacés, ainsi que des milliers d'autres civils innocents assiégés et privés du minimum vital, dans la ville de Taz, par les Houthis et leurs alliés depuis plus de trois mois.

À ce sombre tableau s'ajoutent la destruction des infrastructures vitales et l'absence de services sociaux de base, aggravant davantage la souffrance des populations civiles. Cette guerre désastreuse menace l'unité du Yémen et, à défaut d'une perspective politique, comporte les germes d'un conflit régional aux conséquences incalculables. En outre, elle offre un terrain fertile aux groupes terroristes, notamment Al-Qaida, qui met en péril la paix et la sécurité internationales.

Par conséquent, la communauté internationale et les pays de la région doivent favoriser la création de conditions propices au dialogue et aider les parties à privilégier une solution politique au conflit. Pour ce faire, il est urgent de mettre tout en œuvre pour favoriser la désescalade et instaurer un cessez-le-feu global et permanent en vue de répondre aux besoins pressants des populations nécessiteuses dans toutes les zones

affectées. Dans cette perspective, nous nous félicitons de la récente tenue en Suisse, sous l'égide des Nations Unies, de consultations entre les acteurs yéménites et saluons les efforts inlassables de facilitation de M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen. Nous espérons que les parties reprendront très prochainement, comme prévu, les consultations pour créer les mesures de confiance mutuelles permettant d'entamer un dialogue serein.

Néanmoins, nous déplorons les violations répétées du cessez-le-feu par les Houthis et leurs alliés, et appelons toutes les parties à respecter leurs engagements et à s'abstenir de toute action de nature à saper les efforts de paix en cours. Dans cette optique, la communauté internationale dans son ensemble doit exercer toutes les pressions nécessaires sur toutes les parties afin qu'elles s'engagent de bonne foi et sans conditions préalables dans le processus de sortie de crise, conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 2216 (2015), à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, ainsi qu'aux conclusions de la Conférence de dialogue national sans exclusive. Le Conseil de sécurité doit continuer à suivre attentivement la situation au Yémen et apporter tout son soutien aux efforts de l'Envoyé spécial afin de donner une impulsion décisive au processus de paix.

**M. Ibrahim** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui dans un format ouvert, afin d'accorder à cette question l'attention qu'elle mérite. Ma apprécie les exposés instructifs de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed; du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, le Prince Zeid Ra'ad Al-Hussein; et de la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang. Après avoir écouté les intervenants, la Malaisie est profondément préoccupée par le conflit prolongé que connaît le Yémen et par la catastrophe humanitaire qu'il a provoquée.

Nous prenons note des progrès accomplis par les parties au conflit la semaine dernière, lors des pourparlers tenus en Suisse sous l'égide de l'Envoyé spécial, M. Ahmed. Le fait que les parties au conflit se sont rencontrées pour s'engager dans des négociations directes pour la première fois depuis l'escalade du conflit est loin d'être négligeable. Cependant, nous regrettons le manque de volonté de la part des parties au conflit de s'engager de bonne foi et de respecter le cessez-le-feu

conclu avant la tenue des pourparlers. Il est clair que les parties au conflit semblent encore penser pouvoir remporter une victoire militaire.

La Malaisie réitère sa position, à savoir qu'une solution politique demeure la seule voie légitime vers un Yémen démocratique, stable et inclusif. Un conflit militaire prolongé ne fera que profiter à des groupes terroristes comme Al-Qaida et Daech. Ces derniers mois, nous avons vu comment ces groupes terroristes et leurs affiliés ont semé la discorde religieuse et étendu leur influence au Yémen en tirant pleinement parti de l'absence de gouvernement effectif et de l'insécurité continue dans le pays.

Ce conflit prolongé a exacerbé la crise humanitaire aux dépens du peuple yéménite, en particulier les enfants. Depuis le mois de mars, plus de 600 enfants ont été tués. Un nombre alarmant d'enfants – 10 millions – ont besoin d'urgence d'une aide humanitaire, tandis que plus de 500 000 enfants de moins de 5 ans sont exposés au risque de malnutrition aiguë grave. En outre, la moitié des enfants d'âge scolaire ne vont pas à l'école. Plus de 1 000 écoles ne sont pas en mesure de fonctionner car elles sont détruites, endommagées ou servent de centres d'hébergement temporaire pour personnes déplacées.

Dans ce contexte, nous réitérons la nécessité urgente d'un cessez-le-feu immédiat ou, à tout au moins, de longues périodes de pauses humanitaires afin que l'assistance et le personnel humanitaires puissent atteindre les personnes dans le besoin. Comme n'a cessé de le dire le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la Malaisie rappelle que l'aide humanitaire ne peut pas et ne doit pas se substituer à l'envoi de cargaisons commerciales dans le pays. C'est la raison pour laquelle nous restons préoccupés par le maintien du blocus imposé aux cargaisons commerciales et par les allégations de corruption de la part de certaines parties qui cherchent à profiter de ce blocus au détriment de la population. La Malaisie exhorte toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme, à garantir l'accès de l'aide humanitaire, à réduire au minimum les dommages causés aux civils et à s'abstenir de porter atteinte à l'infrastructure civile. Nous souhaitons voir s'ouvrir des enquêtes indépendantes sur les cas de violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme, y compris les attaques ciblées contre des civils, des écoles et des centres de soins.

En conclusion, la Malaisie réaffirme son ferme appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial,

M. Ahmed, pour définir et mettre en œuvre les mesures de renforcement de la confiance en vue de parvenir à un cessez-le-feu durable et à un règlement global. Nous nous réjouissons à la perspective de la prochaine série de pourparlers qui, nous l'espérons, auront lieu au mois de janvier. Leur succès dépendra de la volonté politique des parties au conflit elles-mêmes. Nous exhortons donc toutes les parties à coopérer pleinement dans le cadre du processus de paix et à montrer qu'elles sont sincèrement disposées à mettre fin au conflit et à remettre le pays sur la voie de la transition démocratique, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre, et sur les résultats du Dialogue national. Nous nous faisons l'écho de l'opinion de la communauté internationale, à savoir que ceci reste la seule voie légitime de long terme, et nous continuerons d'appuyer le Yémen dans cet effort.

**M. González de Linares Palou** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance publique du Conseil de sécurité sur la question du Yémen. Il y a déjà longtemps que nous n'avons pas eu l'occasion de traiter de cette crise au Conseil, et grâce à l'exposé présenté aujourd'hui, nous avons évité d'oublier et de négliger la situation difficile dans laquelle se trouve ce pays. Je remercie également l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme et la Sous-Secrétaire générale et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence pour leurs exposés.

L'ampleur de la catastrophe humanitaire au Yémen est extrêmement alarmante. Avant le mois de mars, la moitié de la population yéménite vivait en-deçà du seuil de pauvreté. Nous ne pouvons qu'imaginer ce qu'il en est maintenant. En août, le Président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Peter Maurer, s'est rendu au Yémen et a déclaré à son retour qu'en cinq mois de conflit, le Yémen s'est mis à ressembler à ce que la Syrie est devenue en cinq ans. Aujourd'hui, 14,5 millions de personnes au Yémen visent dans l'insécurité alimentaire. Nous avons tous vu dans les médias des photos terribles d'enfants souffrant de malnutrition. Nous savons ce que cela signifie pour les années à venir. Même si la guerre au Yémen cessait aujourd'hui, l'avenir de la prochaine génération est déjà compromis. Compte tenu de la situation, je voudrais m'attarder sur trois points.

Le premier est la nécessité absolue et pressante d'un cessez-le-feu. L'objectif aujourd'hui doit être que les parties conviennent d'un cessez-le-feu qui doit être mis en place immédiatement, être effectif et si possible, être permanent. Cela nous semble nécessaire pour rétablir la confiance et favoriser la reprise de négociations dans un esprit positif. Si la guerre au Yémen a démontré une chose, c'est que la solution militaire n'est pas viable. Les progrès que nous avons constatés sur le terrain ces derniers mois sont irréguliers et ne peuvent pas être facilement consolidés d'un point de vue militaire. Par ailleurs, n'oublions pas le contexte yéménite, avec sa constellation de milices à la loyauté mouvante et de groupes terroristes dont certains sont extrêmement dangereux. Il ne s'agit donc pas simplement de trouver la bonne approche humanitaire, mais aussi d'être pragmatique dans la recherche d'une solution qui ne soit pas militaire et inclue toutes les parties.

Mon deuxième point a trait à la nécessité de respecter le droit international humanitaire. Tant que les hostilités se poursuivent, il est indispensable de respecter les normes les plus élémentaires du droit international humanitaire. La trêve de la semaine dernière, en dépit de toutes ses limites, s'est révélée néanmoins très utile pour les organismes humanitaires et les organisations non gouvernementales (ONG) dans plusieurs régions du pays. Nous avons également reçu des informations positives sur les derniers mois, comme l'a signalé la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Kang, dans son exposé, sur l'entrée de marchandises dans le pays, y compris du combustible sans lequel les services de base ne fonctionnent pas. Mais cela est clairement insuffisant, et nous sommes encore loin d'une situation qui pourrait être considérée comme acceptable. Le flux de marchandises entrant dans le pays doit être stabilisé; il faut donc que tous les ports le long de la mer Rouge doivent devenir opérationnels. Nous rappelons d'autre part qu'il importe d'éviter les attaques contre les écoles, les hôpitaux, les infrastructures sanitaires et, bien sûr, contre le personnel médical.

Mon troisième et dernier point porte sur le rôle de la région. La guerre au Yémen est en étroite corrélation avec les dynamiques régionales. Durant toute l'année 2015, des progrès importants ont été réalisés pour apaiser les tensions dans certains conflits du Moyen-Orient. En juillet, nous avons conclu un accord historique sur le programme nucléaire iranien. La semaine dernière, nous avons adopté à l'unanimité la résolution 2254 (2015) qui vise à jeter les bases de négociations en Syrie avec une feuille de route claire

et bien conçue. C'est le même effort, le même esprit de consensus que nous devons appliquer à la situation au Yémen. C'est pourquoi nous appelons instamment tous les pays de la région à exercer leur influence sur les parties dans cette optique.

Nous tenons à exprimer notre appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, dont l'habileté, la constance et la discrétion lui ont permis de convaincre les parties de négocier et de promettre de reprendre ces négociations en janvier 2016. Nous saluons également le rôle joué par le Secrétaire général lui-même qui suit de très près la crise au Yémen et s'est impliqué personnellement dans la recherche d'une solution.

Je tiens pour conclure à exprimer notre profonde reconnaissance aux travailleurs humanitaires, au personnel des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge et des ONG présentes sur le terrain, telles que Médecins sans frontières, qui risquent quotidiennement leur vie pour atténuer l'impact de cette catastrophe humanitaire.

**M. Suárez Moreno** (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Cheikh Ahmed Ould Ismail; le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein; et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang; de leurs exposés.

Force est de reconnaître que l'action du Conseil de sécurité en ce qui concerne la situation au Yémen a été inefficace, puisque la résolution 2216 (2015) adoptée en avril n'a eu que très peu d'effet s'agissant du règlement du conflit armé. Néanmoins, le Venezuela reste convaincu que seuls le dialogue et les négociations permettront de jeter les bases de la fin du conflit, afin de promouvoir une transition politique pacifique et ordonnée. À cette fin, nous nous félicitons des pourparlers de paix tenus en Suisse la semaine dernière. Cette nouvelle initiative de l'Envoyé spécial démontre l'importance du leadership de l'ONU dans ce processus de négociation politique et en tant que médiateur dans le cadre de ce conflit. Ce processus doit être mené sans conditions et en toute bonne foi, avec la participation des représentants de la société civile, y compris les femmes, afin de définir des politiques publiques qui sont dans l'intérêt de l'ensemble du peuple yéménite.

Les parties s'étaient mis d'accord sur un cessez-le-feu avant le début des négociations, mais

malheureusement, des violations ont été signalées. Ces agissements portent atteinte au dialogue et font obstacle à la conclusion d'un accord de paix. À cet égard, nous exhortons les parties à respecter l'engagement qu'ils ont pris dans l'intérêt du peuple yéménite et pour faciliter la réalisation de progrès concrets.

La poursuite du conflit dans ce pays fait qu'il devient de plus en plus difficile de parvenir à une solution politique, pacifique et définitive. Nous déplorons que l'absence de volonté politique de la part des parties de mettre fin aux hostilités ait conduit le Yémen à une situation de chaos qui a eu des conséquences catastrophiques pour les civils. Par conséquent, nous appelons une fois de plus les parties à s'engager à conclure des accords ponctuels, en vue de trouver une issue à cette crise dans les plus brefs délais. Nous réitérons que les négociations n'aboutiront à des résultats positifs que si les parties font preuve de souplesse et d'engagement, en vue d'instaurer une paix solide et durable au Yémen.

Suite au conflit armé qui fait rage au Yémen, ce pays est confronté à une grave crise humanitaire. Comme cela a été décrit dans plusieurs rapports, 80 % de la population yéménite – plus de 20 millions de personnes sur une population totale de 25,4 millions d'habitants – ont besoin d'une aide humanitaire de toute urgence pour répondre à des besoins pressants en vivres, médicaments et carburant. La crise au Yémen est ainsi devenue l'une des pires crises humanitaires dans la région, sinon la pire, même si les médias n'en parlent pas.

Le Venezuela regrette que jusqu'à présent, ce conflit ait fait environ 6000 morts – dont la moitié sont des civils – et plus de 27 500 blessés, dont, selon l'UNICEF, 637 enfants qui ont été tués et 927 qui ont été blessés. À cette tragédie, il faut ajouter 1,3 million d'enfants de moins de cinq qui risquent de souffrir de malnutrition, ainsi que 2,3 millions de personnes qui ont été forcées de quitter leurs foyers et des centaines de milliers de personnes qui ont fui le pays. Nous espérons que les parties au conflit garantiront l'accès des acteurs humanitaires aux zones les plus reculées du pays afin qu'ils puissent acheminer l'aide humanitaire nécessaire pour répondre aux besoins les plus pressants de la population. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF, divers organismes humanitaires et les volontaires, entre autres acteurs, de leurs efforts inestimables pour atténuer les effets négatifs du conflit sur les populations civiles.

Nous voudrions également saisir cette occasion pour condamner l'assassinat du gouverneur d'Aden, M. Jafar Mohamed Saad, perpétré ce mois-ci par l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIIL). Nous réaffirmons que les seuls bénéficiaires du conflit au Yémen sont Al-Qaida et l'EIIL, qui profitent du chaos et de la violence pour atteindre leurs objectifs. Comme l'a indiqué M. Ahmed dans son exposé, ces groupes terroristes ont étendu leurs activités au Yémen, ce qui ne fait que compliquer davantage une situation politique déjà précaire. Comme nous l'avons déjà dit, une lutte efficace contre le terrorisme au Yémen exige l'existence d'un État doté d'institutions solides. Toutefois, cela ne sera possible qu'une fois qu'il sera mis au conflit armé et que la paix et la stabilité seront rétablies, avec la participation de tous les secteurs de la société.

Comme nous l'avons déjà déclaré, le Venezuela condamne la violence et le terrorisme sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations. Face à la dévastation causée par ce conflit, le Venezuela appelle les parties à prendre des mesures urgentes en vue de la conclusion d'un accord pour mettre fin aux hostilités et à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, qui sont régulièrement et systématiquement violés par les parties au conflit. Le dialogue est la seule voie qui permettra de parvenir à la paix et à la stabilité. Nous réitérons que la solution à ce conflit doit être une solution politique, négociée et pacifique. Les pays qui ont de l'influence sur les parties doivent tout mettre en œuvre pour faire avancer ce processus.

La situation au Yémen est tragique. Cette crise prolongée doit nous amener à comprendre que nous ne devons pas relâcher nos efforts, afin de contribuer à inverser cette tendance à la violence. Pour ce faire, la communauté internationale doit appuyer les efforts politiques pacifiques visant à préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays, et surtout prendre des mesures pour assurer la protection des populations yéménites touchés par la guerre.

Enfin, nous estimons que le Conseil doit prendre des mesures constructives pour régler la crise politique qui frappe le peuple frère yéménite et pour aider des millions de citoyens yéménites à faire face aux difficultés résultant de la guerre.

**M. Zhao Yong** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ahmed; le Haut-Commissaire aux

droits de l'homme, M. Al Hussein; la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang; de leurs exposés.

Grâce aux bons offices de la communauté internationale, notamment les Nations Unies, des progrès ont été réalisés récemment dans le cadre du processus de paix au Yémen. Les parties yéménites ont repris le dialogue politique en Suisse et ont conclu des accords, y compris sur un cessez-le-feu temporaire. La Chine se félicite de cette évolution de la situation. La Chine salue la mission de bons offices du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et de son Envoyé spécial, M. Ahmed, visant à assurer la médiation dans le cadre du conflit au Yémen.

Au Yémen, l'histoire a montré à maintes reprises que la guerre n'apporte aucune solution et que le dialogue politique est la seule voie permettant de parvenir à une paix durable. Les parties doivent s'asseoir autour de la table de négociations et poursuivre leurs discussions. Nous espérons qu'ils agiront sur la base des intérêts à long terme de leur pays et de leur peuple et dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans la région dans l'ensemble. Elles doivent saisir cette occasion et continuer à participer sans condition au dialogue politique mené sous l'égide des Nations Unies, veiller à ce que ce processus se poursuive comme prévu, faire preuve de bonne foi et faire en sorte que ce processus aboutisse à des décisions politiques qui donneront lieu, dans les plus brefs délais, à un règlement politique qui reflète la réalité au Yémen et tienne compte des préoccupations de toutes les parties. Nous espérons que la communauté internationale mette tout en œuvre pour promouvoir les pourparlers de paix, renforcer la confiance et dissiper les suspicions, et que d'autres États de la région et les organisations régionales compétentes continueront à jouer un rôle constructif.

Le conflit prolongé au Yémen a donné lieu à une situation humanitaire qui ne cesse de se détériorer. La Chine compatit aux souffrances du peuple yéménite. En plus des efforts visant à faire avancer le processus d'un règlement politique au Yémen, nous espérons que les Nations Unies continueront d'améliorer la coordination de l'acheminement de l'aide humanitaire. Les parties concernées doivent également coopérer activement avec les Nations Unies pour lever tous les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire, en toute sécurité. Les donateurs internationaux doivent honorer leurs engagements sans plus tarder pour atténuer la crise humanitaire au Yémen.

La Chine a suivi de près la situation au Yémen. Nous avons activement encouragé les pourparlers

de paix et a fourni de l'aide humanitaire en grande quantité. La Chine continuera d'œuvrer de concert avec la communauté internationale afin d'encourager une restauration rapide de la paix et de la stabilité au Yémen.

**M<sup>me</sup> Murmokaitė** (Lituanie) (*parle en anglais*) :  
Ma délégation se félicite de l'initiative que vous avez prise, Madame la Présidente, d'organiser la présente réunion d'information publique sur le Yémen. Je remercie toutes les personnes qui ont fait des exposés de leurs précieuses contributions, qui nous rappellent une fois de plus la crise profonde et alarmante dans laquelle le Yémen est plongé. S'attendre à une solution militaire, c'est se bercer d'illusions destructrices. On peut gagner une guerre, mais perdre un pays ce faisant. Si le conflit se poursuit, les conséquences seront dévastatrices pour les générations futures – pour les Yéménites, pour l'ensemble de la région et au-delà.

Je tiens à exprimer notre plein appui à la médiation entreprise par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed. Il faut qu'une suite viable soit donnée aux réunions qui se sont tenues en Suisse. Nous nous félicitons en particulier de l'engagement pris par les parties de poursuivre les travaux du Comité de coordination et de désescalade. Les trois principaux piliers – la cessation des hostilités, l'accès humanitaire sans entrave et un processus politique qui remette la transition du Yémen sur les rails – doivent être appuyés et soutenus sans réserve. Le cadre de la transition est bien connu : l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et les résultats de la Conférence de dialogue national.

Il incombe à toutes les parties de briser le cycle de la violence et de rétablir le respect pour la vie humaine. Si nous voulons que le Yémen et les Yéménites aient un avenir viable, une solution durable conduisant à la transition et à la paix doit être trouvée maintenant. Al-Qaida dans la péninsule arabique et l'État islamique d'Iraq et du Levant n'attendront pas. Ils sont déjà en train de s'installer très confortablement sur le terrain, et nous savons ce qui se passe là où ils prennent leurs quartiers. Nous ne pouvons pas nous permettre un autre « trou noir » terroriste dans la région.

Nous sommes bien conscients de la difficulté du processus. Nous rendons hommage à la persévérance et à la ténacité dont a fait preuve l'Envoyé spécial pour maintenir vivace l'espoir de négociations. Le fait que la date de la prochaine réunion a été fixée est un signal modeste mais non moins important. Nous espérons que les pourparlers seront de plus en plus axés sur le fond et

sur le programme établi par l'Envoyé spécial, si possible comme un tout. Nous tenons à remercier l'Envoyé spécial d'avoir tendu la main aux femmes yéménites en particulier. Leurs voix doivent continuer à faire partie intégrante de tous les pourparlers et de tous les efforts visant à ramener la paix dans ce pays qui souffre depuis beaucoup.

Les mesures de confiance, y compris la libération des prisonniers, sont des éléments clés pour assurer le retour de la paix. Nous nous félicitons que plus de 100 camions de l'ONU chargés de vivres aient pu entrer dans Taëz et que les deux parties aient convenu de permettre l'accès humanitaire à la ville en tout temps. Toutefois, un plus grand nombre de livraisons de ce type sont requises d'urgence dans l'ensemble du pays. La malnutrition, la famine, le retard de croissance des enfants auront tous une incidence préjudiciable sur l'avenir du pays et ne doivent pas pouvoir continuer. Il est décevant de constater que le mécanisme de vérification et d'inspection de l'ONU n'est pas encore opérationnel. Étant donné l'absence de livraisons, notamment de marchandises et de carburant, tout nouveau retard est inacceptable, surtout si l'on tient compte du fait que la coalition a reconnu que la démarche proposée par l'ONU permettrait d'apaiser les préoccupations concernant les violations possibles de l'embargo sur les armes. Beaucoup de chiffres ont été mentionnés. Je n'en citerai qu'un seul, qui parle de lui-même et qui souligne l'urgence. Les prix du carburant et du gaz domestique ont augmenté de 300 % par rapport aux niveaux d'avant la guerre, dans un pays qui était déjà très pauvre avant la crise.

Nous déplorons que les violations du cessez-le-feu continuent d'être commises de part et d'autre. Il est essentiel d'observer et d'étendre le cessez-le-feu en mettant en place un mécanisme efficace de coordination du cessez-le-feu. Dans ce contexte, je voudrais également souligner, comme de nombreuses délégations l'ont fait avant moi, qu'il est absolument indispensable que toutes les parties au conflit respectent le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Les écoles, les établissements de santé, les travailleurs humanitaires et le personnel médical doivent être protégés et à l'abri des attaques. Les violations commises à leur encontre peuvent constituer des crimes de guerre. Ceux qui violent le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme devront tôt ou tard répondre de leurs actes.

Je passe maintenant à la question des sanctions. Lorsque le régime de sanctions a été mis en place, il était généralement admis que la menace de sanctions suffirait à elle seule à dissuader les auteurs de troubles. Cela s'est avéré erroné. Les coquilles vides ne dissuadent pas les auteurs de troubles. Lorsque les premières personnes ont finalement été désignées en novembre 2014, il était déjà trop tard, puisque les armes affluaient déjà librement entre les mains des Houthis et que ceux-ci étaient bien avancés dans leur combat contre le Gouvernement yéménite légitime.

Il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne l'ancien Président Ali Abdullah Saleh, son fils, Ahmed Ali Saleh, et son cercle intérieur, qui ont joué un grand rôle pour attiser le conflit. Certains pays ont déjà commencé à identifier et à geler leurs avoirs. Nous encourageons tous les pays susceptibles d'avoir des informations sur leurs avoirs à renforcer leur coopération avec le Groupe d'experts chargé d'élaborer le rapport final qui doit être soumis au Comité en janvier.

La nécessité de mettre un terme aux flux d'armes vers le Yémen et de contrôler la quantité massive d'armes dans le pays était déjà manifeste avant même que le conflit n'éclate. La Lituanie a toujours été favorable à l'idée d'un embargo sur les livraisons d'armes, qui aurait pu donner aux efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration menés avec l'appui de l'ONU de meilleures chances de réussir. L'embargo ciblé sur les armes a enfin été imposé. Pourtant, nous devons admettre que, tel qu'il est actuellement structuré et appliqué, son effet doit encore être évalué. Pour cela, il nous faut de meilleurs rapports sur l'application de l'embargo sur les armes. Il est également important de veiller à ce que les cas signalés de violations de l'embargo sur les armes, telles que ceux concernant les tentatives de transfert d'armes en provenance de l'Iran, soient sérieusement étudiés par le Groupe d'experts et le Comité.

**M<sup>me</sup> Ogwu** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance. Nous remercions également les personnes qui ont fait des exposés, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein, à qui je souhaite la bienvenue au Conseil, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang, Sous. Nous les remercions de leurs mises à jour sur la situation au Yémen.

Nous avons suivi de près les efforts de médiation de l'Envoyé spécial, M. Ould Cheikh Ahmed. Nous saluons son engagement en faveur de la paix au Yémen. Amener le Gouvernement du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et les Houthis à engager des discussions pour la première fois est en soi une évolution très encourageante qui peut être décrite comme une importante lueur d'espoir perçant les nuages. Nous saluons l'accord conclu par les parties sur le cadre général établi en vue de mettre fin au conflit. Les mesures de confiance convenues par les parties, notamment la libération des prisonniers et la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire, sont particulièrement dignes d'attention.

Nous sommes toutefois préoccupés par le fait qu'un cessez-le-feu permanent n'a pas encore été conclu. Nous pensons qu'un cessez-le-feu durable sera la mesure de confiance la plus efficace. Nous encourageons les parties à étendre le cessez-le-feu temporaire pour le rendre permanent. Même avec un cessez-le-feu temporaire en place, les nombreuses violations l'ont rendu précaire. Il ne suffit pas d'avoir un cessez-le-feu; les parties doivent s'abstenir de le violer. Il s'agit là d'une première étape cruciale pour désamorcer le conflit et améliorer la situation humanitaire au Yémen. Nous attendons avec intérêt la reprise des pourparlers, le 14 janvier. Nous formons l'espoir qu'ils feront fond sur les progrès accomplis durant la première série de négociations pour parvenir à un résultat qui mettra fin au conflit au Yémen.

**M<sup>me</sup> Kawar** (Jordanie) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier de leurs exposés M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme; et M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires. Je tiens également à remercier le personnel de l'ONU au Yémen, qui travaille jour et nuit pour acheminer l'aide en dépit de la gravité de la situation sécuritaire dans le pays.

Les pourparlers directs entre les parties au conflit au Yémen, qui se sont tenus récemment à Macolin (Suisse), ont été un motif de soulagement. La Jordanie appuie l'évolution positive au niveau politique et l'inclusion des Houthis en vue de mettre en œuvre la résolution 2216 (2015). Nous nous sommes félicités de la déclaration faite par le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour concernant un cessez-le-feu de sept jours, parallèlement aux négociations en Suisse. Nous saluons

également le fait qu'il a prolongé ce cessez-le-feu. Cela atteste de l'attachement sincère du Gouvernement yéménite à un règlement politique et pacifique négocié, qu'il préfère à toute autre solution, et de son engagement sans faille en faveur de la cessation des hostilités et de la mise en place des conditions permettant d'assurer le succès des pourparlers entre les parties yéménites.

Les pourparlers de Genève ont constitué un tournant décisif dans le processus politique au Yémen, et bien qu'ils n'aient pas permis de désamorcer une fois pour toute la crise actuelle – ce à quoi on s'attendait – il est indéniable qu'ils ont permis de desserrer l'étau autour des négociations, ce qui empêchait le Yémen de sortir de l'impasse politique dans laquelle il se trouve depuis longtemps; ils ont aussi donné quelques résultats tangibles, comme l'accord sur la mise en place d'un comité chargé de surveiller le cessez-le-feu et la trêve et sur l'examen des instruments de travail de la commission des affaires humanitaires. C'est pourquoi la Jordanie souligne l'importance de ces pourparlers, qui se sont tenus comme prévu et ont produit des résultats.

La Jordanie attend également avec intérêt la prochaine série de pourparlers prévus pour le 14 janvier, et insiste sur le caractère inévitable du cadre de référence établi par la résolution 2216 (2015), ainsi que sur l'importance de l'initiative du Conseil des pays du Golfe et des résultats de la Conférence de dialogue national. Nous réaffirmons aussi que ces pourparlers doivent se poursuivre et exhortons toutes les parties à y participer sérieusement et de bonne foi; nous sommes aussi convaincus que le règlement de la crise au Yémen ne viendra que, par la voie politique, du retour à la légitimité incarnée par le Président Hadi Mansour et du contrôle par son gouvernement de tous les gouvernorats du Yémen.

La Jordanie regrette et condamne vivement les violations de la trêve humanitaire décidée par le Président Hadi Mansour. De nombreuses violations de cette trêve ont été enregistrées, en particulier dans les gouvernorats de Ta'ez et de Marib. Je ne peux pas toutes les citer, mais elles figurent dans le document du Conseil publié sous la cote S/2015/582. Les violations de la trêve ne sont pas limitées au Yémen; elles se sont étendues au pays frère qu'est l'Arabie saoudite, qui a été la cible de tirs de missiles balistiques, ce qui marque une évolution dangereuse et constitue un acte de provocation manifeste. Malgré ces violations, le Gouvernement yéménite a réaffirmé son attachement au cessez-le-feu. Les forces de la coalition ont fait preuve elles

aussi de retenue et réaffirmé à maintes reprises qu'elles respecteraient la trêve.

La situation humanitaire au Yémen continue d'être une source de préoccupation, et la Jordanie n'a eu de cesse d'affirmer le lien qui existe entre la situation humanitaire au Yémen, la relance du processus politique et le retour du Gouvernement légitime à la place qui lui revient. Il importe ici de faire la lumière sur les raisons qui ont entraîné l'aggravation de la crise humanitaire au Yémen et la vulnérabilité dans laquelle se trouve aujourd'hui ce pays du fait de la non-application des résolutions pertinentes du Conseil, plus particulièrement les résolutions 2201 (2015) et 2216 (2015).

Je voudrais aujourd'hui appeler l'attention sur la tragédie humanitaire que vit la ville de Tuez. Cette ville sinistrée subit toutes sortes de punitions collectives et un siège qui menace la vie de près de quatre millions de citoyens innocents. La Jordanie appelle la communauté internationale à agir rapidement et à exercer les pressions nécessaires sur les houthistes et leurs auxiliaires pour qu'ils ouvrent les routes d'acheminement de l'aide afin d'éviter tout délai dans l'arrivée des fournitures humanitaires à Tuez. À cet égard, la Jordanie se félicite que les participants aux pourparlers aient convenu d'autoriser l'accès des fournitures humanitaires à Tuez, et nous espérons que cet accord sera traduit dans les faits.

Malgré toutes les violations qui ont émaillé la trêve, les statistiques publiées par l'ONU suscitent l'espoir. En effet, elles confirment que le cessez-le-feu a permis une amélioration de l'acheminement de l'aide humanitaire aux villes affectées du Yémen, ce qui montre clairement qu'un règlement politique, conformément au cadre établi, et l'instauration d'un cessez-le-feu ouvriront la voie au règlement de la crise humanitaire.

Il se pourrait que cette déclaration soit la dernière que fera mon pays au Conseil de sécurité sur le Yémen. Partant, nous prions tous les États membres du Conseil, en particulier, et la communauté internationale, en général, de tout mettre en œuvre, d'assumer leurs responsabilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour aider les Yéménites à aller de l'avant sur la voie de la paix et de la stabilité. Le Yémen frère est le pays de la générosité et de la sagesse, et ses habitants ont le regard tourné vers nous et attendent que nous mettions fin aux souffrances des enfants, des personnes âgées, des femmes et des hommes de ce pays. Il importe aussi que le Conseil tienne compte des préoccupations

des pays du Conseil de coopération du Golfe avant l'adoption de toute résolution, car la détérioration de la situation humanitaire au Yémen constitue une menace grave et croissante pour leur sécurité. Il importe aussi de tenir compte des incidences sécuritaires et politiques sur la région tout entière si la situation au Yémen venait à s'aggraver. Si tel était le cas, ce sera l'occasion idoine pour l'extrémisme et le terrorisme de se renforcer et d'étendre leur emprise sur toute la région. Les attentats terroristes qu'on a observés dans différentes régions du monde dernièrement sont la preuve irréfutable que ce qui arrive dans notre région ne se limite pas seulement à notre région mais s'étend au monde entier.

**M. Safronkov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed; le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein; et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang, de leurs exposés sur la situation au Yémen.

Nous nous félicitons de la reprise des négociations entre les parties yéménites. Nous prenons acte du travail remarquable accompli par M. Ould Cheikh Ahmed, qui a surmonté de nombreuses difficultés et réussi à réunir toutes les parties clefs au conflit en Suisse pour des pourparlers politiques globales visant à mettre rapidement fin aux effusions de sang. Nous regrettons que ces pourparlers n'aient pas été accompagnés d'un cessez-le-feu durable. Et nous ne trouvons pas encourageant que la réunion ait été reportée à la mi-janvier. Notre position, et nous le réitérons, est que nous ne voyons pas de solution au conflit autre que politique. Nous espérons sincèrement que le comité mis en place pour assurer la coordination et vérifier la désescalade, composé de conseillers militaires de toutes les parties au conflit, arrivera à instaurer une trêve dès que possible.

Nous pensons que les accords sur un accès humanitaire sans entraves et la levée de tous les obstacles sont d'une importance exceptionnelle. Nous continuons de croire à la nécessité de pauses humanitaires, chose sur laquelle la Russie insiste depuis le début de la crise au Yémen. Les pauses humanitaires, qui visent à atténuer les souffrances des civils, revêtent une importance cruciale et doivent être respectées au titre du droit international humanitaire. La Fédération de Russie a fourni – et elle continuera de fournir – une aide humanitaire au Yémen.

Nous nous félicitons des accords conclus en Suisse sous l'égide de M. Ahmed, notamment sur l'échange de prisonniers. Il importe, à l'avenir, de continuer d'aller

progressivement de l'avant et de créer une atmosphère de confiance mutuelle. À cet égard, un élément unificateur pourrait être un effort conjoint de lutte contre la menace terroriste qui se fait jour dans le pays. L'évolution de la situation sur le terrain cette année a montré combien il est futile de miser sur une solution militaire pour régler la crise au Yémen. Les affrontements armés en cours ne feront que détériorer la situation, exacerber la crise humanitaire et favoriser l'anarchie et le chaos, que les groupes terroristes mettent à profit pour étendre leur présence et renforcer leur influence au Yémen. Toutes les forces patriotiques yéménites doivent s'unir pour rejeter le terrorisme.

En conclusion, je voudrais dire tout notre appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ould Cheikh Ahmed, et à son équipe. Nous espérons qu'il redoublera d'efforts pour mettre fin dès que possible aux affrontements armés, entamer des pourparlers de fond aux fins du retrait des forces et d'un dialogue en vue de rétablir l'état de droit et l'unité du pays.

**M. Gimolieca** (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire aux droits de l'homme, et M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires.

Nous saisissons également cette occasion pour féliciter M. Ahmed d'avoir facilité la conclusion d'un cessez-le-feu la semaine dernière, qui offre un répit bienvenu à la population yéménite touchée par les combats. Après plus d'une année de combats, qui ont fait des milliers de morts et aggravé la situation humanitaire, les parties belligérantes doivent saisir les occasions qui se présentent de réduire la souffrance du peuple yéménite et de trouver une solution politique durable.

Il est profondément regrettable que le cessez-le-feu proposé ait fait l'objet de nombreuses violations durant les pourparlers de paix organisés en Suisse, qui n'ont abouti à aucun résultat tangible. Cependant, nous sommes pleinement conscients qu'il faudra du temps et de la patience pour mettre en œuvre ce processus. Nous nous félicitons donc que l'Envoyé spécial, M. Ahmed, ait annoncé la tenue d'un nouveau cycle de pourparlers le 14 janvier. Dans l'intervalle, nous appelons de nouveau les parties belligérantes à assurer la sécurité de la population civile et à instaurer un cessez-le-feu permanent pour prévenir de nouvelles pertes humaines et empêcher la prolifération des groupes terroristes

armés, notamment l'État islamique d'Iraq et du Cham, qui exploitent la violence pour propager leur influence dans cette région instable.

**M. Van Bohemen** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed; le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein; et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang. Nous accueillons avec satisfaction le compte rendu du premier cycle de pourparlers tenu en Suisse, et nous nous félicitons de la franchise des exposés concernant la situation des droits de l'homme et la situation humanitaire au Yémen.

Nous tous qui sommes ici aurions souhaité que les pourparlers de la semaine dernière soient plus productifs. Ceci dit, nous nous félicitons que les parties aient trouvé un terrain d'entente sur des points importants et qu'elles se soient engagées à reprendre les pourparlers à la mi-janvier. Il est de la plus haute importance que les deux parties restent déterminées et engagées, sans fixer de conditions, pour parvenir à une sortie de crise négociée, et qu'elles œuvrent à la réalisation de cet objectif durant le prochain cycle de pourparlers. Nous convenons avec l'Envoyé spécial que le Conseil de sécurité doit appuyer ses efforts. Nous appelons toutes les parties à collaborer de manière constructive. Ceux qui cherchent à compromettre les pourparlers ou le cessez-le-feu doivent savoir qu'il y aura des conséquences.

Les violations du cessez-le-feu provisoire par les deux parties sont très décevantes. Nous saluons cependant les efforts déployés par les organismes humanitaires pour parvenir aux populations dans le besoin pendant la période de trêve. Il importe maintenant de prolonger et de respecter le cessez-le-feu pour faciliter l'accès humanitaire et améliorer les perspectives de réussite du prochain cycle de pourparlers. Compte tenu de la nature fragmentée des forces sur le terrain, nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue face aux provocations durant les semaines à venir pour que le cessez-le-feu ait une chance de tenir.

La situation au Yémen s'est gravement détériorée en 2015. Ce pays, qui était déjà bien appauvri, est maintenant en proie à une profonde souffrance du fait des échecs répétés de ses dirigeants et du sectarisme. Plus le conflit dure, plus le peuple yéménite souffre et plus la stabilité et la sécurité des pays voisins sont menacées. Il est dans l'intérêt de toutes les parties au

conflit de mettre un terme aux combats et à l'instabilité dans les plus brefs délais et d'œuvrer à un règlement politique durable et sans exclusive. Ce n'est qu'à ce prix que la transition politique pourra reprendre et que les dirigeants du pays pourront s'attaquer à la multitude de problèmes d'ordre politique, sécuritaire, économique et humanitaire.

Les hostilités dans les zones civiles et alentour, notamment l'emploi d'armes lourdes et d'armes à sous-munitions, ainsi que les frappes aériennes et les tirs de canons antiaériens, font payer un tribut inacceptable à la population civile. Les armes qui affluent du Yémen vers la Somalie et d'autres pays menacent la stabilité régionale. Il est de plus en plus évident que les groupes extrémistes tels que les incarnations yéménites d'Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant sont les premiers bénéficiaires de l'instabilité persistante et de la poursuite du conflit. Ni le Yémen ni ses voisins ne peuvent se permettre que le conflit perdure.

Les efforts visant à prévenir l'afflux d'armes dans le pays continuent de limiter l'importation de produits absolument nécessaires. La Nouvelle-Zélande appuie, sur les plans politique et matériel, la mise en place du mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, et elle espère que sa mise en œuvre facilitera l'acheminement de fournitures commerciales vers le Yémen. Il est très encourageant que les parties aient décidé de lever les restrictions pour permettre un accès sûr, rapide et sans entrave des secours humanitaires à toutes les régions du Yémen. Ces engagements doivent être honorés par toutes les parties.

Comme nous l'avons entendu, de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ont été commises. Pour éviter que s'accroissent les divisions au sein de la société yéménite, il est essentiel que la commission d'enquête nationale mène une enquête indépendante et approfondie sur les violations commises par toutes les parties et qu'elle partage ses conclusions avec la communauté internationale. Dans ce contexte, le présent débat ciblé du Conseil de sécurité est important. Depuis le début de la transition politique en 2011, l'ONU et le Conseil de sécurité jouent un rôle politique important au Yémen. Depuis le mois d'avril, la résolution 2216 (2015) fait partie intégrante du discours politique au Yémen.

En fin de compte, il faudra œuvrer à un règlement sans exclusive permettant une large participation aux arrangements de gouvernance. Tout accord comportera nécessairement des arrangements de sécurité difficiles

et compliqués aux fins du désarmement des groupes armés et du rétablissement de l'autorité de l'État. Le Conseil doit être prêt à appuyer ces efforts avec la même détermination dont il a fait preuve dans le cas d'autres crises régionales.

**M. Barros Melet** (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous saluons l'initiative prise par les États-Unis d'organiser la présente séance publique et nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed; le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein; et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Kyung-wha Kang.

Les informations fournies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres acteurs font état de la profonde détérioration de la situation en Yémen, en particulier la situation humanitaire. Nous sommes alarmés par les allégations d'actes qui pourraient constituer des violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Nous condamnons l'utilisation par toutes les parties d'armes explosives dans des zones densément peuplées et les profondes répercussions de ces actes sur la population civile et les infrastructures yéménites, notamment des écoles et des hôpitaux. Nous condamnons en particulier les attaques aériennes, l'utilisation d'écoles à des fins militaires, en violation de la résolution 2143 (2014) du Conseil de sécurité, et l'emploi d'armes à sous-munitions. En l'absence d'un règlement politique et d'un cessez-le-feu définitif, il est urgent de lancer un nouvel appel aux parties au conflit afin qu'elles respectent le droit international. De son côté, la communauté internationale doit promouvoir la justice et l'application du principe de responsabilité. Nous appuyons la recommandation du Haut-Commissaire tendant à la création d'un mécanisme impartial et indépendant chargé d'enquêter sur toutes les allégations de violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Nous saluons les efforts déployés par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et leurs partenaires pour répondre aux besoins humanitaires du Yémen. Ceci dit, nous ne devons pas oublier que l'aide humanitaire contribue à soigner les symptômes mais ne règlera pas le fond du problème. Nous réaffirmons qu'un règlement politique est l'unique remède au conflit. Nous appelons les parties à reprendre les négociations

directes en janvier dans un esprit constructif et sans conditions préalables. Ces négociations constituent une avancée dans la bonne direction, et nous réitérons notre appui à l'action de l'Envoyé spécial. Seul un règlement politique permettra de mettre fin durablement à la crise au Yémen, et d'affronter ainsi les problèmes institutionnels, économiques, humanitaires et de sécurité. En ce qui concerne la sécurité, nous ne devons pas oublier la menace que représente Al-Qaida dans la péninsule arabique.

Étant donné c'est probablement la dernière fois que nous abordons ce sujet en notre qualité de membre du Conseil de sécurité, où nous avons siégé ces deux dernières années, nous tenons à souligner que le conflit au Yémen nous touche profondément, car nous avons pu observer par nous-mêmes l'effondrement des rêves de femmes et d'hommes qui aspiraient en 2011 à construire un avenir meilleur pour leur pays. Nous espérons avoir contribué, en tant que membre du Conseil, à répondre de manière satisfaisante aux besoins humanitaires et de protection de la population civile touchée par le conflit, notamment les enfants, et nous appelons le Conseil à continuer d'œuvrer à la mise en œuvre de la résolution 1612 (2005) et des résolutions ultérieures et à l'élimination de l'utilisation et du recrutement d'enfants au Yémen.

Nous nourrissons l'espoir que la communauté internationale ne fera pas faux bond au peuple yéménite et qu'elle l'accompagnera tandis qu'il réunit les conditions qui lui permettront de mettre en place un système stable, tolérant, sans exclusive et démocratique.

**M. Delattre (France) :** Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires de leurs exposés et leur engagement.

Depuis plusieurs mois, le Yémen s'est enfoncé dans une crise humanitaire et politique majeure. Dans ce contexte, la France accueille favorablement le progrès qui se dessine. Elle salue la tenue des pourparlers qui se sont déroulés en Suisse du 15 au 20 décembre et les avancées qui s'en sont suivies, s'agissant en particulier de la création d'un comité militaire chargé du respect du cessez-le-feu et de la mise en place d'un accès humanitaire à la ville de Taëz. Il nous revient à cet égard de saluer tout le travail accompli par l'Envoyé spécial pour rassembler les deux parties et les conduire à la table de négociation. Nous saluons également l'engagement des parties à mettre un terme aux hostilités. Cependant,

face à la poursuite de combats, nous ne pouvons que mesurer le chemin qu'il reste à parcourir afin de rétablir durablement la confiance entre les parties. Dans ce contexte, il est nécessaire que puisse sans délai intervenir un cessez-le-feu qui soit durable et respecté par tous.

La seconde session de négociation s'ouvrira le 14 janvier prochain. Elle devra permettre d'avancer vers un compromis acceptable pour l'ensemble des parties afin de permettre l'établissement d'un gouvernement inclusif et de favoriser la réconciliation nationale et le rétablissement de l'état de droit. Ce compromis devra également permettre de relancer un processus de transition politique sur le fondement des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), ainsi que l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et les conclusions de la Conférence de dialogue national.

Une solution politique est d'autant plus nécessaire que la situation humanitaire et des droits de l'homme est plus critique que jamais. Comme cela vient d'être rappelé, plus de 80 % de la population yéménite a aujourd'hui besoin d'assistance. Des millions de personnes n'ont pas accès à l'eau, souffrent de malnutrition et sont privées d'accès aux soins. Nous souhaitons en particulier que le dispositif d'acheminement de l'aide humanitaire à la ville de Taëz puisse rapidement être étendu à d'autres villes du pays. De même, la situation des droits de l'homme à travers le pays est extrêmement préoccupante, pour ne pas dire dramatique, comme vient de le dire le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, dont je salue la présence parmi nous aujourd'hui.

La situation au Yémen n'est plus seulement une menace régionale mais internationale. La montée en puissance sur le territoire yéménite des groupes terroristes – Al-Qaida dans la péninsule arabique et Daech – accompagne le délitement de l'État yéménite. Cette évolution représente une menace pour la stabilité régionale et pour tous les pays, comme on l'a vu. L'aggravation de cette menace terroriste renforce encore l'urgence d'une solution politique, qui est seule en mesure de traiter les causes profondes qui minent le Yémen.

La France saisit par conséquent l'occasion de cette séance formelle du Conseil de sécurité pour appeler les parties à tout mettre en œuvre pour assurer la réussite des négociations, et pour appeler les partenaires régionaux à user de leur influence afin de soutenir les efforts de l'Envoyé spécial. Il nous revient collectivement d'appuyer ce processus fragile de sortie de crise. Il est

essentiel à cet égard que le Conseil de sécurité joue pleinement son rôle. La France continuera à ne ménager aucun effort pour travailler avec ses partenaires du Conseil en ce sens.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je remercie l'Envoyé spécial, M. Ould Cheikh Ahmed, le Haut-Commissaire, M. Al Hussein et la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Kang de leurs exposés sur les graves difficultés rencontrées au Yémen aux plans politique, humanitaire et des droits de l'homme. Je tiens particulièrement à féliciter l'Envoyé spécial d'être venu directement ici après une semaine de pourparlers politiques en Suisse. Nous lui en sommes reconnaissants. Je veux également remercier tous les membres du Conseil qui ont pris la parole avant moi. Nous sommes un groupe aux opinions très tranchées, ce qui est normal, et nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout. Mais en écoutant les observations faites ici aujourd'hui, une chose est sûre : le Conseil de sécurité est uni en ce qui concerne la Yémen. Nous sommes unis, tout d'abord, dans notre appui aux activités menées par l'Envoyé spécial et son équipe en Suisse au cours de cette dernière semaine –, et bien avant cela. Il a négocié des mesures de confiance critiques, un mécanisme visant à favoriser la désescalade des tensions militaires et l'amélioration de l'accès humanitaire à tous les gouvernorats. Ce sont là des progrès importants, et nous l'en félicitons. Comme d'autres l'ont souligné, après quasiment neuf mois de combats et plus de 2 700 civils tués, ce type de progrès ne s'est que trop fait attendre. Les États-Unis se tiennent prêts à œuvrer avec le reste du Conseil pour faire en sorte que toutes les parties honorent leurs engagements en amont de la reprise des pourparlers le mois prochain.

La présente séance a également montré que le Conseil est animé d'une même vision s'agissant de ce qui doit suivre. Alors que les négociateurs quittent la Suisse pour rentrer chez eux, je voudrais mettre en relief trois des messages les plus importants que nous, Conseil de sécurité, avons envoyés aujourd'hui.

Premièrement, toutes les parties doivent en faire davantage pour faciliter l'accès à une assistance humanitaire vitale et l'expédition des denrées commerciales les plus fondamentales. Nous avons entendu aujourd'hui évoquer la crise humanitaire déjà dévastatrice qui se déroule au Yémen, notamment le fait que plus de 80 % de la population a besoin d'assistance humanitaire. Dans certains gouvernorats, comme Aden

et Saada, mais à Tuez en particulier, ces chiffres sont pires encore. Là-bas, la quasi-totalité des résidents a besoin d'aide. Les souffrances sont notablement et excessivement aggravées par les restrictions et les obstacles qui empêchent l'assistance de franchir les lignes et d'accéder à ceux qui en ont le plus grand besoin – une situation qui entraîne des hausses de prix spectaculaires sur les marchés. Il faut que cela cesse. Les événements récents ont montré que cet accès peut être amélioré même en l'absence d'un accord politique durable.

Après la levée des restrictions sur l'entrée des navires commerciaux dans le pays en octobre, les importations alimentaires ont enfin retrouvé leurs niveaux d'avant la crise, comme nous l'a annoncé M<sup>me</sup> Kang aujourd'hui. Davantage de bateaux parviennent jusqu'à de nombreux ports du Yémen pour y livrer leurs cargaisons désormais. Nous devons à présent trouver des moyens d'augmenter le débit de ces ports en raccourcissant les délais nécessaires au déchargement de fournitures essentielles. Et – c'est là un élément critique – le dispositif de surveillance et d'inspection doit être enfin mis en service pour aider à restaurer la confiance du secteur des transports maritimes et continuer à accélérer le transport de marchandises, notamment de carburant. Les importations de carburant ne représentent toujours que la moitié des volumes d'avant la crise, or le carburant est le moteur d'une très grande partie de l'activité dans le pays, et va jusqu'à permettre d'accéder à une eau propre.

Dans l'intervalle, plus de 100 camions ont enfin eu l'autorisation d'accéder à Tuez la semaine dernière, pour y livrer de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments et d'autres produits de base. Mais il faut à présent que ces produits parviennent effectivement jusqu'aux plus des 200 000 civils assiégés. Face aux énormes besoins qui ne sont toujours pas satisfaits, les progrès que je viens d'évoquer ne sont qu'un point de départ. Les Houthis doivent permettre l'accès à Tuez. Des efforts semblables doivent être consentis ailleurs pour faciliter le transport des biens de consommation de base.

Deuxièmement, le Conseil a réaffirmé aujourd'hui sa conviction selon laquelle la crise ne sera pas réglée par des actions militaires mais, comme nous l'avons tous entendu à maintes reprises, par un dialogue politique tel que celui que l'Envoyé spécial a réussi à relancer en Suisse. Ce progrès renforce le message que le Conseil avait déjà envoyé par le truchement de

la résolution 2216 (2015), qui appelle sans équivoque à régler la crise par une solution politique de consensus fondée sur le dialogue. Un tel dialogue n'aboutira à la paix que si toutes les parties s'engagent à promouvoir sa réussite et sont prêtes à faire des compromis difficiles. L'absence de confiance entre les parties, après tout ce qui s'est passé, est compréhensible, notamment après que les Houthis ont violé accord après accord durant leur offensive militaire vers le sud – événement qui a déclenché la phase actuelle du conflit. Mais dans l'intérêt du peuple yéménite, les belligérants doivent désormais se réunir pour dialoguer de bonne foi. Ils doivent être prêts à faire preuve de souplesse et à respecter les compromis obtenus lorsque les pourparlers s'achèveront. Même en cas de provocations sur le terrain, chacun doit s'efforcer avec détermination de revenir à une transition politique fondée sur l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, sur les conclusions de la Conférence de dialogue national et sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Alors que la transition prend forme – et j'ai bien conscience que nous n'en sommes pas encore là –, il sera impératif qu'elle intègre non seulement des groupes armés mais également des femmes yéménites et des membres de la société civile yéménite. Nous félicitons l'Envoyé spécial de ses efforts particuliers dans ce sens. Ces délégués devront être libres de quitter le Yémen pour prendre part aux pourparlers de paix, et nous espérons qu'ils pourront également quitter le Yémen pour transmettre au Conseil de sécurité des observations de première main concernant les conditions sur le terrain.

Troisièmement, enfin, le Conseil a été très clair aujourd'hui : toutes les parties doivent s'engager à la désescalade des hostilités et à un cessez-le-feu durable. Le cessez-le-feu instauré la semaine dernière n'était pas parfait, mais c'était un premier pas. Les États-Unis se joignent à tous ceux qui saluent l'engagement pris par le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour de le prolonger, et nous exhortons les forces sur le terrain à respecter cette trêve. Nous espérons, dans l'intérêt du cessez-le-feu, que toutes les parties enverront sans délai au comité de coordination et de désescalade proposé par l'ONU des représentants habilités à prendre des décisions.

Tout en engageant instamment toutes les parties à respecter le cessez-le-feu, je tiens également à rappeler que toutes les parties doivent respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire qui, comme l'a signalé le Haut-Commissaire, M. Al Hussein, ne cesse d'être violé durant ce conflit, avec d'horribles conséquences. Les milices loyales aux Houthis et à

l'ancien Président Ali Abdullah Saleh doivent cesser leurs bombardements indiscriminés de zones civiles, y compris à Tuez, ainsi que leurs attaques transfrontalières. Nous exhortons également la coalition dirigée par l'Arabie saoudienne à faire en sorte que les attaques soient légitimes et précises, à mener des enquêtes approfondies sur les allégations crédibles de victimes civiles et à procéder aux ajustements nécessaires pour éviter de tels incidents.

La présente séance du Conseil a envoyé un message unifié de ce qu'il faut faire au Yémen. Nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial et exhortons toutes les parties à continuer à s'orienter vers la transition. Entre-temps, nous les appelons à améliorer l'accès, à procéder à la désescalade des hostilités et à s'engager à conclure un cessez-le-feu durable. Notre unité sur cette question émane de notre conviction commune que trop de Yéménites ont déjà souffert de cette guerre. Qu'il me soit permis d'illustrer mon propos.

En octobre, un garçon de 6 ans, Fareed Shawki, jouait à cache-cache à Tuez lorsqu'un missile a frappé à proximité. Il a reçu du shrapnel et emmené d'urgence à l'hôpital avec six autres garçons également blessés. Ayant vécu trop longtemps dans cette situation de conflit, il savait ce qui pouvait arriver. « Ne m'enterrez pas » criait-il, tandis que les médecins le soignaient sous le regard de son père. « Ne m'enterrez pas ». Il a été enterré par ses proches, son père ne pouvant supporter de le faire lui-même.

Le cas tragique de Fareed, c'est l'histoire de cette guerre, une histoire qui aurait dû avoir une autre conclusion il y a bien longtemps. Les parties peuvent mettre fin au conflit maintenant, et les États-Unis se joignent aux autres membres du Conseil de sécurité pour les y enjoindre.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

**M. Alyemany (Yémen) (parle en arabe) :** Je tiens d'emblée à remercier notre amie l'Ambassadrice Samantha Power, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique, pour ses efforts continus et son engagement en faveur de la question yéménite, tels qu'exprimés dans sa déclaration sur la situation humanitaire catastrophique qui règne à Tuez où la politique de châtement collectif pratiquée par les milices houthis et l'ancien Président Saleh contre la population

de ce gouvernorat qui souffre depuis bien longtemps. Nous remercions également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'accorder une grande attention à la crise yéménite par l'entremise de son Envoyé spécial pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, qui fait de sérieux efforts pour trouver une solution négociée en vue de la mise en œuvre de la résolution 2216 (2015). Au nom du Gouvernement yéménite, je remercie également l'équipe de l'Envoyé spécial d'avoir organisé les pourparlers au centre Magglingen dans la ville suisse de Bienne, du 15 au 20 décembre.

Nous venons de fermer un autre chapitre dans les efforts déployés pour ramener la paix dans mon pays sur la base de la résolution 2216 (2015), qui a servi de base aux programmes de négociations de Bienne, l'objectif étant de mettre un terme au putsch perpétré par les Houthis et le Président Saleh contre les autorités légitimes et aux souffrances de millions de Yéménites dont le sang a été versé. Le putsch a détruit leurs maisons, les a privés de leurs moyens de subsistance, a fait de nombreux morts et semé la haine – une situation contraire à notre tissu social qui a donné forme à notre peuple au cours de siècles de coexistence. Les pourparlers de Bienne ont été très positifs, en dépit des défis et des difficultés qui se sont fait jour pendant les consultations, y compris le manque de bonne volonté des putschistes et le fait que leurs dirigeants n'ont pas autorisés leurs représentants à chercher effectivement à régler les questions inscrites dans les négociations.

Nous attendons de nos partisans au Conseil de sécurité, de la communauté internationale et des 18 coauteurs du processus politique au Yémen qu'ils intensifient la pression pour ce qui est de l'acheminement de l'assistance humanitaire à toutes les régions du pays, notamment à Taz. La ville de Taz, éprouvée depuis si longtemps, subit un blocus sans précédent. C'est pratiquement un génocide. Ses citoyens attendent des marques de solidarité sous la forme d'une aide humanitaire et médicale et de la fourniture de secours d'urgence pour repousser le spectre de la mort.

Nous attendons également de l'ONU et du Croissant-Rouge qu'ils jouent, dans le cadre des consultations, un rôle important dans la libération des détenus politiques dans le cadre du renforcement des mesures de confiance. Le Gouvernement de la République du Yémen cherche à relancer les activités économiques et commerciales, signal d'une normalisation. Début août, le Gouvernement a conclu un accord avec l'ONU et les forces de la coalition en vue de la mise en œuvre

du Mécanisme de vérification et d'inspection. Mais des problèmes financiers et organisationnels, indépendant de la volonté du Gouvernement yéménite, ont empêché son opérationnalisation à ce jour. Ce Mécanisme peut beaucoup faire pour garantir la reprise de l'activité commerciale. En outre, le représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires a mentionné, lors des pourparlers de Bienne, la présence de nombreuses cargaisons dans le port d'Aden, destinées aux gouvernorats du centre et du nord. Mais les seigneurs de guerre locaux, loyaux aux Houthis et à Saleh, cherchent à empêcher leur transfert et à s'en saisir afin de s'enrichir sur le marché noir. Il y a également, dans le port d'Al-Hudeidah, de grandes quantités de fournitures qui attendent d'être distribuées, mais les putschistes s'y opposent par un acte de chantage politique de bas étage qui fait fi des souffrances du peuple yéménite.

Le Gouvernement, bien conscient de sa responsabilité envers le peuple yéménite – de Sanaa à Al-Mahrah – est prêt à ne ménager aucun effort pour livrer des denrées alimentaires, des médicaments et autres fournitures à toutes les régions du Yémen sans exception. Mon gouvernement est également attaché à la paix et à mettre fin à la guerre et aux souffrances des Yéménites. Il veut aussi créer un climat propice aux consultations, comme l'indique la lettre du Président Hadi Mansour adressée au Secrétaire général le 6 décembre. Il y déclarait un cessez-le-feu sans conditions 10 jours avant le début des consultations afin de créer un climat de confiance. Il continue de tendre une branche d'olivier, mais les putschistes refusent même de révéler le sort des détenus et d'autoriser le Croissant-Rouge à les voir. Le refus de les libérer ou de leur donner accès aux fournitures de secours est une violation du droit humanitaire et un affront à la dignité humaine.

Dans ce contexte, sur les instructions du Président Hadi Mansour, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, M. Abdul Malik Al-Mukhlafi, chef de la délégation yéménite aux consultations de Bienne, a confirmé une autre prolongation d'une semaine du cessez-le-feu, respectant ainsi la lettre et l'esprit de la lettre adressée par le Président au Secrétaire général.

Les forces putschistes des Houthis et les milices du Président Saleh continuent de commettre tous les jours des violations flagrantes partout au Yémen. Ces milices violent les droits de l'homme sous forme d'enlèvements et de menaces, en intimidant les jeunes gens et en extorquant de l'argent aux hommes

d'affaires par la force des armes, sous le prétexte futile que ces fonds contribuent à l'effort de guerre. Les milices houthistes et pro-Saleh commettent également d'autres violations des droits de l'homme en arrêtant des journalistes, qui croupissent actuellement dans les prisons gérées par ces milices. Beaucoup de ces détenus ont fait l'objet d'une torture psychologique et physique.

Les forces putschistes continuent à prendre pour cible les enfants dans le cadre d'un plan à long terme. De nombreux chefs de milice se rendent régulièrement dans les écoles pour recruter des enfants à des fins militaires, alors que leur place est à l'école et non sur le front, où ils risquent leur vie. Nous savons que les membres du Conseil ont suivi les reportages dans la presse écrite et dans d'autres médias sur les visites que ces milices effectuent dans les écoles à Sanaa, pour inciter à la violence et à l'extrémisme.

Enfin, je peux affirmer que toutes les couches de la société yéménite, aussi bien dans notre patrie qu'au sein de la diaspora, espèrent que les putschistes participeront, de bonne foi et de manière crédible, au prochain cycle de consultations prévu le 14 janvier, et que leur sens de l'humanité sera touché par les souffrances que connaît le pays, qui découlent de leur projet théologique – qui n'a rien à voir avec le tissu social yéménite –, ce qui les poussera à s'engager sur la voie de la réconciliation. Tout en exprimant notre gratitude à M. Ould Cheikh Ahmed et à son équipe, nous leur demandons, avant la tenue du nouveau cycle de consultations à la mi-janvier,

de se pencher sur la question des mesures de confiance, notamment la libération des prisonniers politiques détenus dans les prisons des putschistes, conformément au droit international. Nous appelons également à la levée de tous les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire à toutes les régions touchées, à la reprise des activités commerciale en vue de la relance de la vie économique au Yémen et au démantèlement du marché noir contrôlé par les chefs de guerre houthistes.

Mon gouvernement continuera sur sa lancée, en participant de bonne foi aux consultations menées sous l'égide de l'ONU et en mettant en œuvre la résolution 2216 (2015) et toutes les autres résolutions pertinentes de l'ONU concernant la question du Yémen. Nous ne ménagerons aucun effort pour supprimer tous les effets du putsch, pour rétablir la légitimité du Gouvernement et pour réaliser le rêve de tous les enfants du pays d'édifier un Yémen fédéral, démocratique et libre, conformément à l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et aux résultats du dialogue national global. Telle est la vision que nous partageons avec les Nations Unies, le Conseil de coopération du Golfe et les facilitateurs du processus politique yéménite, la vision d'un avenir dans lequel la communauté des hommes et des femmes yéménites sera libérée des mythes de l'hégémonie dynastique et restera au sein de la famille du Golfe, unie par des liens d'amitié, de solidarité et d'un destin commun.

*La séance est levée à 12 h 35.*